

CONSEIL D'ADMINISTRATION – mercredi 19 juin 2024

Délibération n° 2024_05

Présents avec voix délibératives :

- Mme Anne BABIAN-LHERMET, Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes, titulaire (en visio)
- M. Jean-Pierre BRENAS, Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes, titulaire (en visio)
- Mme Valérie CABECAS, Conseil départemental du Cantal, titulaire (en visio)
- M. Christian CHITO, Conseil départemental de l'Allier, suppléant (en visio)
- M. Bruno FAURE, Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes, titulaire (en visio)
- M. Emmanuel FERRAND, Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes, titulaire (en visio)
- Mme Myriam FOUGÈRE, Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes, titulaire (en visio)
- M. Pierre GERARD, Vichy Communauté, suppléant (en visio)
- Mme Isabelle MASSEBEUF, Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes, titulaire (en visio)
- Mme Christelle MICHEL-DELEAGE, Conseil départemental de la Haute-Loire, titulaire (en visio)
- M. Michel SAUVADE, Conseil départemental du Puy-de-Dôme, titulaire (en visio)

Présents :

M. Jean-Luc BLANC, Payeur régional, M. Philippe LONGEVIALLE, Adjoint au Payeur régional, M. Frédéric MÜLLER, Directeur de la Régie Auvergne Numérique, Mme Bénié KODJO et M. François TEPPAZ-MISSON, Directeurs Adjointes de la Régie Auvergne Numérique, M. Christophe CELLARIER, Conseil Départemental du Cantal, Vincent MAILLARD, Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes, Mme Valérie ESCOT, Conseil départemental du Puy-de-Dôme, M. Laurent FAURE et M. François BERNASSAU, Conseil départemental de la Haute-Loire, M. Benoît MARIUS, Conseil départemental de l'Allier.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu les statuts de la Régie « Auvergne Numérique »,
Le quorum étant atteint,


Le Conseil d'Administration de la Régie régionale « Auvergne Numérique » décide :

- **de présenter le compte de gestion de la Régie « Auvergne Numérique » dressé et joint au présent rapport, pour l'exercice 2023, par la Paierie régionale d'Auvergne-Rhône-Alpes, qui se résume ainsi :**

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent : 2022	Part affectée à l'investissement : exercice 2023	Résultat de l'exercice 2023	Transfert ou intégration de résultats par opération d'ordre non budgétaire	Résultat de clôture de l'exercice 2023
Investissement	-28 511 750,04 €		10 673 934,26 €	-	-17 837 815,78 €
Fonctionnement	36 188 697,14 €	28 511 750,04 €	28 439 091,63 €	-	64 627 788,77 €
Total	7 676 947,10 €	28 511 750,04 €	39 113 025,89 €	-	46 789 972,99 €

- de déclarer que le compte de gestion 2023 dressé par le comptable n'appelle ni observation ni réserve de sa part,
- de constater l'identité de valeur entre les écritures de l'exercice 2023 du compte administratif de l'ordonnateur et du compte de gestion du receveur,
- de constater les résultats de clôture de l'exercice 2023,
- de voter le présent compte de gestion 2023.

Le Président,

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'B' followed by several loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Bruno FAURE